



Majorité municipale

La potion magique de l'argent public.

Que propose réellement l'opposition montoise depuis des décennies ? La même recette, le tout public, la gestion directe, l'immission de la "puissance publique" dans l'économie locale, la gratuité des transports, etc. C'est le toujours plus et, bien entendu, sans évaluation de ces politiques publiques. Mais avec quels moyens pour appliquer cette politique du tout-public ? La réponse est dans la question : avec de l'argent public, donc des taxes, des prélèvements divers et variés toujours plus élevés. Cette logique vient se fracasser sur les enjeux de l'économie réelle et actuelle. L'investissement privé est une condition préalable indispensable à la croissance économique. Ces investisseurs, qu'il s'agisse de micro-entrepreneurs ou d'entreprises familiales, prennent des risques. Le projet des Galeries NG2, racheté 1 M€, dont 500.000 € de subventions, va induire une centaine d'emplois directs durant les travaux au bénéfice de nos entreprises locales, environ 20 M€ de travaux. Il s'agit d'un projet d'intérêt général, qui va contribuer à faire revivre et rayonner le cœur de ville, qui va nous ramener des recettes fiscales, mais aussi et surtout de l'activité économique et donc de l'emploi. Le cinéma Le Grand Club, parlons-en : 1 million d'entrées depuis son ouverture, des projections de pièces de théâtre, des conférences à destination de nos écoles ; une redynamisation du quartier des arènes et de l'hyper centre-ville.

Quel investisseur autre que privé aurait pu développer cet équipement culturel ? Est-ce de la compétence de notre collectivité ? Est-ce de la compétence d'une collectivité de gérer un cinéma ? La réponse est non. Les halles alimentaires, réhabilitées, seront dévolues à de nouveaux usages. Et si le concept n'a pas fonctionné, cela aurait été une erreur de n'avoir pas essayé de relancer ce lieu. Est-ce de la compétence de la collectivité de gérer des halles alimentaires ? La réponse est non. Au final, si l'on résume la stratégie de l'opposition, c'est le statut quo. Il faudrait que la ville devienne un propriétaire foncier, délivrant des autorisations administratives après de longues et complexes procédures en attendant d'hypothétiques initiatives privés, initiatives privées qui, au demeurant, resteraient dans le giron semi-administrés de la collectivité.

100% pour les Montois / Charles DAYOT, Hervé BAYARD, Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GAAS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Christine HARAMBAT, Marie-Pierre GAZO, Pierre MERLET-BONNAN, Geneviève DARRIEUSSECQ, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSİKA, Claudie BREQUE, Eliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAU, Bruno ROUFFIAT, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

Opposition municipale

La majorité de droite gaspille l'argent des Montoises et des Montois, une fois de plus, une fois de trop.

L'issue récente du dossier de la subvention illégale du cinéma Le Grand Club est symbolique des mauvais choix politiques qui impactent lourdement la Ville et l'Agglomération depuis des années. Si on se tourne vers le passé, plusieurs dossiers sont révélateurs de la légèreté avec laquelle la droite montoise administre nos collectivités. Il y a le don à l'euro symbolique des Nouvelle Galeries, propriété de la ville, dont l'ensemble immobilier du projet donné à un promoteur était valorisé à 2 millions d'euros. Il y a eu le rachat du bail emphytéotique des Halles pour 200 000 alors que nous dénoncions dès le début du projet la passation de ce bail. Il y a également eu le surcoût de financement de la LGV Tours-Bordeaux lié au choix de Madame Darrieussecq de stopper les versements. Cela a entraîné une dépense supplémentaire de plus d'un million d'euros. Il y a encore eu le transfert des excédents de la régie des eaux vers l'Agglomération pour plus de 2,4 millions d'euros alors que cette somme aurait dû servir à investir dans la qualité de nos réseaux d'eau potable et d'assainissement. Il y a désormais la compensation contestable du remboursement par Le Grand Club des 1,5 million d'euros. Le cinéma percevra 1,3 million d'euros de compensation. Nous y voyons là un moyen d'effacer la décision du Conseil d'Etat jugeant illégale cette subvention et, en conséquence, d'accorder la subvention de façon déguisée. Ce que cela révèle, c'est que si le montage financier du projet de cinéma n'était pas à l'équilibre alors c'est un problème qui concerne uniquement le cinéma et le promoteur immobilier, pas la Ville ni l'argent des Montoises et des Montois. En ce cas, beaucoup de commerçants du cœur de ville seraient ravis de bénéficier de subventions versées illégalement pour faire face aux difficultés. Ce qui s'opère aujourd'hui à Mont de Marsan est un transfert d'argent public vers des consortiums immobiliers et privés au détriment des habitants sans garantie de réussite. Pendant ce temps, les associations se voient réduire l'accès gratuit aux salles municipales. Tout cela doit cesser, la majorité municipale gère l'argent des contribuables d'une façon très contestable. **Un Nouvel Elan Populaire** / Jean-Baptiste SAVARY, Céline PIOT, Alain BACHÉ, Françoise CAVAGNÉ, Frédéric DUTIN, Françoise LATRABE

Optimiste par nature... quelle ineptie !

Depuis maintenant plusieurs mois, la commission Développement Durable s'est fait avaler par les commissions Urbanisme, Voirie et Centre-ville. Elle croule désormais sous des tonnes de parpaings, des kilomètres de goudron et des camions-bennes entiers de béton ! Et, vous n'allez pas le croire, accueillir le Tour de France (cycliste!), ses 200 véhicules suiveurs, ses 130 camions et son interminable caravane publicitaire (150 unités), ne fait pas office de politique écologique. Pas plus que les interviews d'une demi-douzaine de Montois sur vélos flambant neufs... Rien n'autorise à l'optimisme. Absolument rien. Tant que notre mode de fonctionnement, obsolète et à peine recouvert d'une fine couche de vert, continue de prospérer. Les projets d'aménagement sans photovoltaïsme n'ont plus lieu d'être. Point. Celui de la Hiroire, timidement présenté au conseil municipal de décembre et finalement retiré, n'est pas réapparu pour le moment. Souhaitons qu'il soit définitivement enterré. L'autonomie énergétique de nos bâtiments doit désormais être un prérequis à toute construction ou rénovation. Et la vente de cette énergie publique à des entrepreneurs est une aberration (ce sera le cas sur 2 cours de tennis de l'Argenté). Qu'allons nous vendre bientôt ? Notre (p)eau ? Nos écoles à MacDo ? Nos enfants au plus offrant ?... « N'attaquez pas le système, démodez-le. ». C'est ce que semblent penser certains. Le Conseil de Développement lorsqu'il organise une conférence sur la gestion de l'eau. Nos agents territoriaux lorsqu'ils tentent d'alerter les élus sur le réchauffement climatique (irréversible) et ses conséquences (irréversibles). L'air de rien. Dans tous les cas, l'optimisme est une posture suicidaire, un mécanisme de réconfort évitant de culpabiliser, une carapace face à l'ampleur de la tâche qui nous incombe. Les citoyens ne demandent pas à leurs représentants d'être optimistes. Mais clairvoyants.

Marsan citoyen / Benoît PIARRINE